

AFFAIRE N° 26/13. - Alimentation en eau potable de Saint-Denis - Intervention de la Direction Départementale de l'Équipement.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de m'autoriser à confier au Service Départemental de l'Équipement les études et la surveillance des travaux pour les opérations qui sont lancées cette année, à savoir :

- alimentation en eau potable du Bois de Nèfles (réservoir de 300 m³)
- alimentation en eau potable de la Montagne-Ruisseau Blanc - Moulin Cader par chemin Communs ;
- extension du réseau de distribution d'eau de la Montagne, du 13ème au 16ème km sur le CD 41 jusqu'à l'école sur le chemin Saint-Bernard ;
- refoulement de Bellepierre à Saint-François/Montgaillard (canalisations) ;
- refoulement de Bellepierre à Saint-François/Montgaillard (réservoir et station de refoulement) ;

- puits du Chaudron : essais de pompage ;
- puits du Chaudron : canalisation de refoulement ;
- puits du Chaudron : station de pompage et refoulement ;
- alimentation en eau potable du secteur Brûlé-les-Bas - Bellepierre (canalisations) ;
- alimentation en eau potable du secteur Brûlé-les-Bas - Bellepierre (réservoir et station de refoulement).

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
M. Jouis, le 8 Mars 1971
bon le chef
de Service Principal
signé : M. Kessler

bon copie certifiée conforme
le Directeur des Affaires Financières
M.C. Abacon